

DE LA NUMEROTATION

Le 28 juin 1847, le préfét de la Seine décrétait dans le cadre d'une opération de renouvellement et de régularisation du numérotage des maisons, les plaques de maison devaient être en porcelaine émaillée sur un fonds bleu avec des chiffres blancs.

Depuis les choses ont un peu changé...

3







17

1

8





76
32



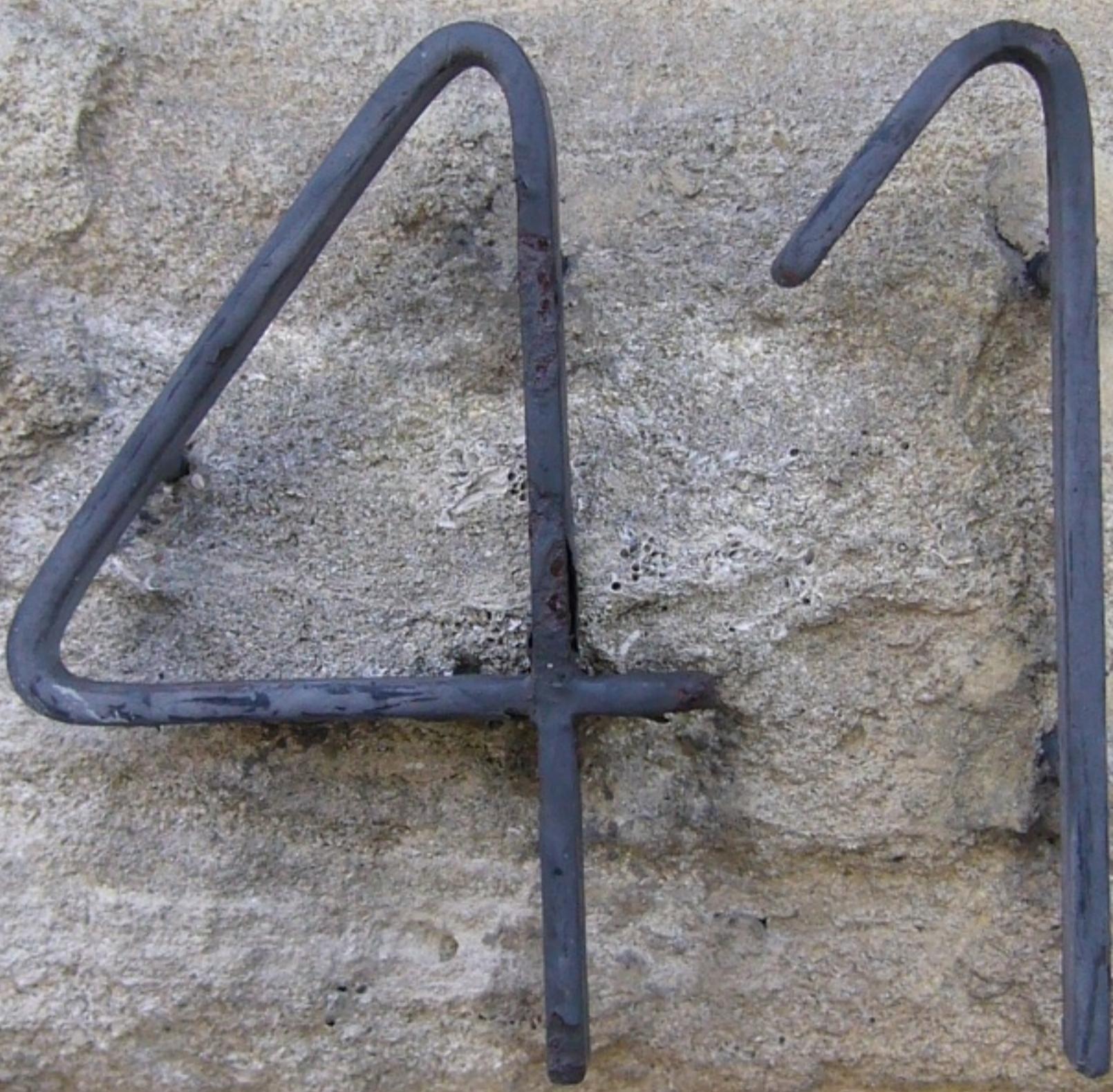
35

35

35

37





44



57

Contact:

jkp@laposte.net

<http://jkp.antisocial.be>

Contenu sous

Licence CC By-Nc-Nd